Fribourg, Suisse. — 47me année. — N° 204 Le numéro 5 centimes Vendredi 31 août 1917

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 50	4 —	7 —	14 —
Etranger	» 3 —	8 —	14 —	28 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse	20 »	
L'Etranger	25 »	
Réclames	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

L'adhésion conditionnelle du président Wilson.
La crise polonaise.

Le texte complet de la réponse du président Wilson au Pape est publié ; on le trouvera plus loin. Constatons tout d'abord que le passage qui en avait été communiqué hier n'a plus la même forme dans le document qu'on publie aujourd'hui. Hier, on faisait dire *au président Wilson* : « *Ce serait folie* que de suivre le chemin qu'indique cet appel *(du Pape) pour conduire à la paix, puisque* ce chemin n'y conduit pas. » Dans le texte *in extenso*, le président s'exprime ainsi : « Je me permets de dire que ce serait une folie de nous engager dans le chemin de la paix, *comme il nous y invite, si cette route ne* devait pas nous conduire tout droit au but qu'il cherche. »

La différence est considérable : M. Wilson n'a donc pas dit d'emblée que les propositions du Pape ne conduisaient pas au but et que c'était, *a priori*, « une folie » de les *écouter ; il a énoncé un conditionnel* et sa phrase revient à ceci : Nous ne pourrions faire aucun état des conseils du Saint-Père si nous devions constater qu'ils sont inefficaces.

Or, la suite du message de M. Wilson est consacrée non pas à démontrer que les propositions du Pape sont inefficaces, mais à expliquer à quelles conditions elles peuvent l'être.

Ces conditions, d'après M. Wilson, sont : 1° le rétablissement du *statu quo* existant avant la guerre et 2° l'offre, par les empires centraux, de suffisantes garanties pour l'avenir.

Sur le premier point, l'exigence de M. Wilson paraît s'accorder avec la condition formulée par le Pape, touchant la restitution des territoires conquis et le rétablissement des Etats dépossédés dans leurs droits antérieurs.

Quant au second point, c'est celui qui fournit à M. Wilson ses déclarations sur l'impossibilité de négocier avec les gouvernants actuels de l'Allemagne.

Mais *ce non possumus* n'est plus aussi tranchant dans le texte authentique de la réponse que dans l'extrait connu hier. Voici les paroles de M. Wilson :

Nous ne pouvons pas regarder la parole de *ceux qui gouvernent en Allemagne comme nous* offrant des garanties suffisantes d'un état de choses durable. *Il faudrait*, pour que nous y croyions, *qu'elle fût appuyée par une manifestation si évidente de la volonté et des desseins du peuple allemand* qu'elle puisse légitimer l'acceptation sans réserve des autres peuples. Sans de pareilles garanties, en l'état actuel des choses, nul homme et nulle nation ne peut accorder sa confiance à un traité conclu avec le gouvernement allemand...

Nous devons donc attendre quelque nouvelle et évidente démonstration des véritables intentions animant les peuples constituant les empires centraux. Rien ne serait possible auparavant.

Dieu veuille que ce témoignage puisse se produire bientôt et de cette manière rendre à tous les peuples la confiance qu'ils avaient autrefois dans les engagements unissant les nations entre elles et de cette manière hâter la possibilité de conclure la paix.

M. Wilson ne refuse donc pas de traiter, au besoin, avec les gouvernants actuels de l'Allemagne — quoiqu'il eût mieux aimé qu'ils ne fussent plus là — mais il demande que la parole du peuple allemand vienne cautionner celle de ses gouvernants. Il attend *une manifestation des intentions* et volontés de la nation allemande avant d'entrer dans la voie des pourparlers.

La réponse du président Wilson n'est donc pas absolument négative ; c'est une adhésion conditionnelle.

* * *

Nous avons annoncé hier la démission du Conseil d'Etat ou gouvernement provisoire polonais. Les hommes qui avaient accepté de préparer la résurrection de la Pologne, en comptant sur le loyal accomplissement des promesses faites le 5 novembre 1916 par les gouvernements de Berlin et de Vienne, s'en vont, découragés par l'attitude dilatoire et les procédés tracassiers des autorités allemandes.

Le 6 avril, le gouvernement provisoire avait soumis aux empires centraux un mémorandum formulant la demande catégorique que le peuple polonais reçût les droits dont l'exercice était compatible avec la situation.

La réponse, arrivée le 8 juin, fut décevante.

Le 3 juillet, le Conseil d'Etat renouvela sa *mise en demeure. Les gouvernements* de Berlin et de Vienne restant muets, il a décidé de se retirer.

C'est à Berlin qu'est le foyer de la résistance aux vœux polonais. On y a *toujours vu les Polonais de mauvais œil et* on n'a aucune envie de leur faire plaisir.

Le défaut de cœur étouffe parfois jusqu'à l'instinct politique. Mais peut-être celui-ci finira-t-il par se réveiller.

* * *

La conférence des partis socialistes des pays de l'Entente, qui avait été annoncée, s'est réunie à Londres. Elle avait à délibérer 1° sur l'établissement d'un programme des conditions de paix ; 2° sur la question de savoir si l'on maintiendrait le projet de conférence de Stockholm, après le *veto* des gouvernements de l'Entente.

La décision d'aller à Stockholm a été confirmée ; on a voté une protestation contre le refus des passeports ; la majorité des délégués français se sont joints à la protestation.

La conférence n'a pu tomber d'accord sur le programme de paix ; *il* y a eu divergence entre les délégués belges et les délégués français. L'affaire a été renvoyée à une commission permanente ; la conférence sera convoquée à nouveau avant le 9 septembre, date de la réunion de Stockholm.

* * *

L'*Osservatore Romano* constate que l'opinion publique en Italie a accueilli la note du Pape avec une grande satisfaction et une profonde reconnaissance, en lui souhaitant le meilleur succès possible.

Dans les autres pays, ajoute l'organe du Vatican, nous avons des raisons de croire que l'opinion publique pense de même, malgré les commentaires de la presse qui sont filtrés par les agences et qui ne reproduisent pas toujours fidèlement les courants de l'opinion publique.

On a vu dans le document pontifical le digne couronnement des efforts que Benoît XV a dépensés en faveur de la paix durant ces trois ans de guerre. On y a vu encore une nouvelle affirmation de cet esprit de haute impartialité que le Saint-Siège, conformément à son caractère et à sa mission, a gardé rigoureusement depuis le commencement du conflit. Les récentes polémiques de la presse et les efforts qui ont été faits pour dénaturer les intentions du Pape n'ont servi qu'à mettre en relief l'impartialité du Pontife.

« Tous ont la conviction, conclut l'*Osservatore, que l'appel du Pape a jeté sur le sol* de l'Europe un germe qui se révélera, en son temps, salutaire et fécond. Nous ne croyons pas faire un faux pronostic en affirmant que l'histoire enregistrera l'acte du Saint-Père Benoît XV comme un des plus glorieux du pontificat romain. »

* * *

A l'occasion de l'audience solennelle qu'il a accordée aux Scolopes ou Clercs réguliers des Ecoles pies, Benoît XV a fait allusion aux interprétations mensongères et fausses que l'on a faites de sa note en faveur de la paix. « Du manque de tout égard envers notre personne, a-t-il dit, nous ne nous plaignons pas, parce que nous nous en remettons au jugement de Celui qui seul lit dans les cœurs avec une absolue vérité. » Le Saint-Père a félicité l'auditoire de six cents personnes qu'il avait devant lui d'avoir, par l'intermédiaire du Père général des Scolopes, interprété fidèlement sa pensée et ses intentions, alors qu'elles sont si souvent déformées et travesties.

Appel aux amis de la paix

du comité d'initiative en faveur d'une paix durable
(Section suisse de l'Organisation centrale pour une paix durable, à La Haye)

—o—

La quatrième année de guerre a commencé. Plus de vingt-quatre millions de tués et de blessés. Des millions de prisonniers endurent les pires souffrances et meurent de faim, de même que les populations civiles des pays bloqués.

Les maladies se propagent dans toute l'Europe, et la misère, ainsi que la famine, guettent les foyers des pays les plus prospères jadis.

Dominant le bruit du canon, les gémissements des blessés, le râle des mourants, une voix s'élève, une voix presque divine lance cet appel :

« Cessez la tuerie, déposez les armes, faites la paix ! »

« Rendez les soldats à leurs foyers, les exilés à leurs patries, les époux à leurs femmes, les pères à leurs enfants ! »

« En père, je m'adresse à tous mes enfants sans *distinction et je leur dis : « Assez de sang, assez* de victimes, assez de ruines ! Ne dédaignez pas mes conseils par désir de vengeance, soif de rancune, envie, convoitise, jalousie, amour effréné du lucre ! »

Nous considérons comme un devoir sacré de joindre notre voix à celle du Pape. Car pour nous, qui luttons pour la réconciliation des peuples, *tous* les hommes sont nos frères, ceux de l'Allemagne comme de la France, de l'Autriche comme de l'Angleterre, de l'Italie comme de la Turquie, de la Russie comme de la Pologne. La souffrance humaine, ainsi que l'amour du prochain ne connaissent ni nationalité ni religion, et cette guerre a plongé l'Europe entière dans un abîme de détresse.

Nous nous adressons aujourd'hui à toutes les femmes et particulièrement à celles qui jouissent du privilège immense d'avoir pu garder à leur affection tous ceux qui leur sont chers.

A tous les véritables chrétiens.

A tous ceux qui considèrent l'amour du prochain comme un devoir.

A tous ceux dont les cœurs ne sont pas empoisonnés par la haine.

Nous nous adressons enfin à tous ceux qui pensent comme nous qu'aucune revendication matérielle, aucune victoire, aucun bénéfice, aucune gloire ni ambition ne justifie devant Dieu et la conscience humaine la lutte fratricide sans exemple dans l'histoire, et dont les conséquences ne peuvent que conduire fatalement à la faillite morale et matérielle du monde entier !

Considérant que la voix du Pape est l'expression du désir ardent de tous les peuples en guerre, notre Comité s'adresse à tous les amis de la paix, pour propager cet appel et le faire signer.

Genève (rue de la Prairie, 17), le 26 août 1917.

Pour le Comité :
Dr M. de Rusiecka, présidente,
Membre du Conseil international du N. A. O. R., à La Haye.

Ayant communiqué à Sa Grandeur Mgr Placide Colliard, Evêque de Lausanne et Genève, son intention de lancer le présent appel, le Comité vient d'être honoré de la réponse suivante :

J'ai lu l'appel du « Comité d'initiative en faveur d'une paix durable ». Je ne puis que louer le zèle de ceux qui travaillent à ce que la voix du Souverain Pontife soit entendue et comprise.

Fribourg, le 22 août 1917.

† Placide Colliard
Evêque de Lausanne et Genève.

L'arrivée de Mgr Szeptyckyi à Vienne

Nous recevons les détails complémentaires suivants sur l'accueil fait, dimanche dernier, à Vienne à Mgr Szeptyckyi, archevêques des grecs-unis de Lemberg :

L'archevêque, martyr de la foi catholique, a été accueilli avec un immense enthousiasme. Le ministre de l'instruction publique, entouré d'autres magistrats ; des députés ukrainiens de Galicie et de Bukovine ; le clergé grec-catholique de Vienne, et un grand nombre d'amis, de nationaux et de diocésains du vénérable métropolite étaient à la gare de l'Ouest pour l'arrivée du train qui l'amenait. Lorsque le convoi entra en gare, ce furent des acclamations vibrantes et générales. Les gendarmes, en grande tenue, eurent peine à maintenir la foule lorsque le prélat se rendit au grand salon, où il devait être successivement *harangué par le ministre de l'instruction* publique, par un député des Ukrainiens de Galicie et par un président de tribunal au nom des catholiques de Bukovine. Les trois orateurs exprimèrent la grande joie de tous en apprenant que l'archevêque avait été libéré de la prison russe. Mgr Szeptyckyi a dit les souffrances de son exil loin de son cher diocèse et il a ajouté que *l'horrible guerre présente aurait bientôt* un terme et qu'un avenir plein de clarté et d'espoir allait s'ouvrir pour les pacifiques aspirations des peuples.

Après son discours, l'archevêque prit congé du ministre de l'instruction publique et, suivi d'un nombreux cortège d'automobiles, se rendit à l'église grecque-unie, où il célébra une messe d'action de grâces à la fin de laquelle fut chanté le *Te Deum* en l'honneur de sa délivrance.

La semaine prochaine, le métropolite fera son entrée dans sa ville épiscopale de Lemberg. Auparavant, il sera reçu en audience spéciale par l'empereur Charles, qui a pour lui une affection très vive.

La réponse de M. Wilson
à la note du Pape

—o—

*Dans sa réponse à la note pontificale, le prési*dent Wilson s'exprime ainsi :

Tout en sympathisant avec l'appel que le Pape vient d'adresser aux nations belligérantes, je me permets de dire que ce serait une folie de nous engager sur le chemin de paix comme il nous y invite si cette route ne devait pas nous conduire tout droit au but qu'il suggère.

Notre réponse doit avoir comme base des faits tangibles et rien d'autre.

Il est manifeste qu'aucune partie du programme pontifical ne peut être réalisée sans qu'il y ait eu au préalable et avant toute chose le rétablissement absolu du *statu quo ante* et avant que nos ennemis ne nous aient apporté de fortes et suffisantes garanties pour l'avenir.

Le but de cette guerre, je le dis ainsi parce que c'est la vérité absolue, est d'affranchir les peuples et de les libérer de la menace d'un militarisme formidable mis au service d'un gouvernement responsable qui, après avoir secrètement projeté de dominer le monde, n'a pas reculé, pour réaliser son plan, devant le respect dû aux traités non plus que des principes depuis si longtemps vénérés par les nations civilisées du droit international et de l'honneur.

Ce gouvernement, uniquement animé de la volonté d'accomplir son dessein, a choisi son heure, où alors il s'est mis à frapper férocement et sans merci, et ne s'est laissé arrêter par aucune considération de justice et de pitié. Il a franchi toutes les barrières de la morale pouvant se dresser devant lui et devant les dignes de sa barbarie. Il a déversé des flots de sang sur tout le vieux continent, non seulement de sang des soldats, mais encore de sang des femmes et des enfants, pauvres êtres sans défense !

Aujourd'hui, l'ennemi des quatre cinquièmes du genre humain est déçu et immobilisé, mais non encore vaincu. Le militarisme odieux contre lequel nous combattons est encore debout. Certes, il ne *saurait représenter véritablement les aspirations du* peuple allemand ; mais il est son maître farouche.

Traiter avec lui conformément aux suggestions du plan de paix pontifical serait lui donner un renouveau de forces, une sorte de consécration qui ferait mettre les Alliés dans la nécessité de constituer une ligue permanente des nations contre le peuple allemand. Ainsi, ce serait pour toujours abandonner le peuple allemand aux influences néfastes et aux tendances effroyables pour l'humanité dont le gouvernement allemand nous a si souvent donné la preuve.

La paix pourrait-elle être basée sur la restauration de la puissance d'un gouvernement militariste allemand ou sur la parole d'honneur qu'il pourrait engager dans un traité d'accommodement ou de conciliation ? Les hommes d'Etat ayant la responsabilité de diriger la politique de leurs pays doivent se rendre compte actuellement qu'aucune paix ne pourrait reposer avec certitude sur des relations politiques et économiques basées sur des privilèges accordés à certaines nations au détriment des autres.

Le peuple américain a éprouvé des préjudices les plus considérables du fait du gouvernement allemand. Pourtant les Etats-Unis ne songent pas à exercer des représailles sur le peuple allemand lui-même, car le vain désir de vengeance ne les anime pas. Les Américains estiment que la paix future devra reposer sur le droit des peuples, petits et grands, qui doivent jouir également de la liberté et de la sécurité les plus absolues, de pouvoir se gouverner eux-mêmes. Il faut aussi qu'il soit reconnu aux peuples le droit de réaliser des accords économiques communs. Ce droit, nul ne songe à le contester au peuple allemand lui-même s'il se résigne, s'il accepte le régime d'égalité et ne cherche pas à dominer comme il essaie de le faire aujourd'hui avec les autres nations. Telle est la base primordiale de tout projet de paix ; elle doit reposer sur une foi profonde et ardente de tous les peuples intéressés et non sur la parole d'un gouvernement ambitieux et intrigant s'imposant à un groupe de peuples libres.

Ce projet, nous l'avons sincèrement étudié avec nos alliés. Nous sommes décidés à en poursuivre jusqu'au bout l'application. Nous ne cherchons aucun avantage matériel d'aucune sorte. Je tiens à le proclamer une fois de plus. Nous estimons que les torts vraiment insupportables que nous a causés le *brutal esprit de domination du gouvernement* allemand doivent être réparés. Mais nous n'attendons pas qu'ils de soient au détriment de la souveraineté d'aucun peuple. Comment pourrions-nous souffrir cela, puisque nous sommes précisément entrés en guerre pour assurer la défense du faible contre le fort ?

Le démembrement des empires ou la création de ligues économiques égoïstes, et méditant l'exclusion des autres peuples, nous les répudions également de toute notre énergie. Mais nous repoussons aussi catégoriquement toute base de paix inconsistante.

La paix durable que nous voulons doit être fondée sur la justice, la loyauté et le respect des droits de l'humanité. Nous ne pouvons pas regarder la parole de ceux qui gouvernent en Allemagne comme nous offrant des garanties suffisantes d'un état de choses durable. Il faudrait, pour que nous y croyions, qu'elle fût appuyée par une manifestation si évidente de la volonté et des desseins de tout le peuple allemand, qu'elle puisse, de ce fait, entraîner l'acceptation sans réserve des autres peuples.

Sans de pareilles garanties, dans l'état actuel des choses, nul homme et nulle nation ne peuvent accorder leur confiance à un traité conclu avec le gouvernement allemand, même s'il établissait la base d'un accord pour le désarmement, s'il remplaçait par un système d'arbitrage les combinaisons des forces militaires, et même aussi s'il contenait des arrangements formels en vue de la reconstitution des grandes nations.

Nous devons donc attendre quelque nouvelle et évidente démonstration des véritables intentions animant les peuples constituant les empires centraux. Rien ne sera possible auparavant.

Dieu veuille que ce témoignage puisse être entendu bientôt et de cette manière rendre à tous les peuples la confiance qu'ils avaient autrefois dans les engagements unissant les nations entre elles et de cette manière hâter la possibilité de conclure la paix.

La guerre européenne

La bataille de Verdun

Journée du 29 août

Communiqué français d'hier, 3 heures :

Activité réciproque de l'artillerie sur les deux rives de la Meuse.

Des tentatives ennemies au nord du bois des Caurières et sur nos petits postes au nord de Vaux-les-Palameix ont subi un complet échec.

* * *

Communiqué allemand d'hier :

Devant Verdun, le combat d'artillerie a augmenté de violence le soir. A part des combats de détachements de reconnaissance aucune action d'infanterie.

Au feu des Français contre Thiaucourt, nous avons riposté de nouveau par le bombardement vigoureux de Noviant-aux-Prés.

Journée du 30 août

Communiqué français d'hier soir, 11 h. :

Activité réciproque de l'artillerie sur les deux rives de la Meuse.

Des Flandres à l'Argonne

Paris, 30 août, 3 h.

Activité marquée de l'artillerie dans la région de Braye-en-Laonnois et le secteur de Craonne. Une attaque ennemie sur nos petits postes au sud de Chevreux a échoué.

En Champagne, dans les Monts, nous avons réussi, sans essuyer aucune perte, une action de détail au cours de laquelle nos troupes ont pénétré dans les lignes ennemies et ont ramené onze prisonniers, ainsi qu'une mitrailleuse. Deux coups de main allemands dans la même région ont été repoussés après un vif combat.

Londres, 30 août, 3 h.

L'artillerie allemande a montré de l'activité au cours de la nuit dans le secteur de Nieuport. Le temps demeure pluvieux et orageux.

Berlin, 30 août, 4 h.

L'activité combattante a été restreinte hier aussi. Violent feu dans quelques secteurs au nord-ouest et à l'est d'Ypres. A l'aube, les Anglais ont effectué une violente attaque au nord-est de Wieltje, qui échoua avec de grandes pertes sous notre feu et dans des corps à corps.

Au Chemin des Dames, plusieurs attaques de reconnaissance, déclanchées après des rafales de feu, échouèrent au sud-est de Cerny.

Londres, 30 août, 9 h. soir.

Sur le front de bataille d'Ypres, au cours de la journée, nous avons légèrement avancé notre ligne au sud-est de St-Janskock. Un certain nombre de prisonniers sont restés entre nos mains.

L'artillerie ennemie s'est montrée extrêmement active vers Lens et à l'est et au nord d'Ypres.

DE LA BALTIQUE A LA MER NOIRE

Vienne, 30 août.

Des régiments allemands ont élargi, hier, leur récent succès au nord de Focsani, par la conquête de la localité d'Iresti, qu'ils ont maintenue contre de nombreuses attaques. Au sud, des attaques ennemies ont échoué.

Plus au nord, sur plusieurs secteurs du front oriental, l'activité combattante a augmenté.

Berlin, 30 août.

Près de Dunabourg et Smorgon, l'activité de feu s'est notablement accrue ; de même qu'au sud-ouest de Louzk, près de Tarnopol et sur le Zbrouzc, l'artillerie russe a été plus active que d'habitude.

Pétrograd, 30 août.

Dans la direction de Focsani, l'ennemi a attaqué dans la région d'Iresti et a obligé nos troupes à reculer.

Dans la journée du 29, au cours de la bataille livrée près d'Iresti, la majeure partie de deux

régiments qui occupaient une tranchée sur cette partie du front se retira vers le nord. Un de ces régiments s'est dispersé. Des mesures ont été prises pour rétablir la situation. La bataille continue.

La bataille de l'Isonzo

Rome, 30 août.

Sur le haut plateau de Bainsizza et à l'est de Gorizia, l'ennemi, par de puissantes contre-attaques, a tenté de reprendre les positions que nous avons récemment conquises. Il a été partout repoussé. Les positions ont été maintenues solidement et sur quelques points nous les avons élargies. Nous avons capturé 561 prisonniers.

Sur le Carso, le soir du 28, une attaque ennemie, entre le Vippaco et le Dosso Faiti, a été brisée par nos troupes.

Vienne, 30 août.

La grande bataille de l'Isonzo s'est poursuivie hier. Les défenseurs ont résisté victorieusement.

Dans la région au nord de Kal, deux fortes attaques italiennes ont échoué le matin.

Près de Podlesce-Madoni et Britof, l'ennemi a jeté, pendant toute la journée, sans interruption, jusque tard dans la nuit de nouvelles masses contre nos positions. Toutes ses attaques ont échoué.

A l'est de Britof, la cavalerie italienne s'est avancée contre nos retranchements. Elle a été reçue par nos mitrailleuses et anéantie.

Chaude journée au Monte San Gabriele. Sans cesse l'ennemi s'avança à l'assaut. Vers le soir, il réussit à pénétrer dans nos tranchées sur la lisière septentrionale. Après le coucher du soleil, nos troupes l'ont mis en fuite.

A l'est de Goritz, dans l'après-midi, une attaque en masse se déclara sur un large front. Dans la région de San Marco, point culminant des combats, entre Santa Caterina et la Vertoibba, la première ligne a été maintenue. Près de Castagnavizza, notre front a été quelque peu déplacé.

Le chiffre des prisonniers faits par nous depuis le début de la onzième bataille de l'Isonzo s'élève à plus de dix mille.

Hier, Trieste a été bombardé pour la seconde fois et ce matin pour la troisième fois, en quarante-huit heures, par des aviateurs ennemis. Plusieurs habitants ont été victimes de ces attaques.

La guerre sur mer

Allemagne et Argentine

Le ministre d'Argentine à Berlin a annoncé que son gouvernement considère l'affaire du torpillage du vapeur argentin *Toro* comme liquidée.

L'action sociale en Italie

Ainsi que la *Liberté* l'a annoncé, le Comité central de la nouvelle fédération nationale italienne des coopératives catholiques de consommation a tenu séance à Milan.

Le président, M. l'avocat Joseph Bertini, député à la Chambre, n'a pas encore 40 ans. Il a été le président du cercle de jeunes gens, dans sa ville natale de Prato, près de Florence, et il se lança dès lors dans la propagande surtout dans les campagnes. A l'université de Pise, où il eut pour maître le vénéré professeur Toniolo, il se trouva à la tête de l'Association universitaire catholique. A cette époque-là, il eut mainte rencontre avec des chefs socialistes dans des réunions publiques où son éloquence populaire lui valut de beaux succès. Sa profession d'avocat l'amena à Bologne, où il réside maintenant ; mais son activité de propagandiste rayonna dans les Romagnes et jusque dans les Marches : cela explique son succès électoral à Senigallia, la ville qui est le berceau du grand Pape Pie IX.

Le député Bertini est un homme de haute taille, à la voix perçante comme un clairon ; c'est un des chefs de la démocratie chrétienne. Il jouit de la confiance de l'épiscopat et de l'affection des foules.

Le Comité de la fédération des coopératives de consommation a décidé de présenter au ministère un mémoire détaillant les vœux de la fédération et affirmant son droit à être représentée officiellement dans le nouvel Institut des coopératives, création de l'Etat. On a décidé aussi de pousser à l'organisation des coopératives en fédérations d'arrondissement. M.

L'œuvre de don Bosco en Espagne

La dernière livraison (août) du *Bulletin salésien* annonce que, le 23 mai, a été posée, à Madrid, la première pierre d'un nouveau grand *institut de la Congrégation de don Bosco*, qui embrassera un cours complet d'écoles professionnelles. La cérémonie a été présidée par l'évêque de Madrid, en prsence du couple royal qui a voulu être le parrain du nouvel institut, de la reine-mère Marie-Christine et des représentants de toutes les autorités. Ainsi se trouve réalisé le vœu exprimé par le gouvernement espagnol déjà en 1886, par la bouche du ministre Silvela, qui était venu à la rencontre de don Bosco à Barcelone.

La première maison que les Salésiens ont fondée en Espagne est celle de Utrera (près de Séville). Maintenant, on en compte 34 et 46 en y ajoutant les 12 maisons dirigées par les Sœurs de Marie Auxiliatrice, la branche féminine de la Congrégation.

On sait que, dans l'Amérique espagnole, les établissements de la Congrégation dépassent la centaine. M.

Nécrologie

L'ambassadeur Merry del Val

On annonce la mort du ministre plénipotentiaire Raphaël Merry del Val, père de l'ambassadeur d'Espagne à Londres et de l'ancien secrétaire d'Etat du Saint-Siège.

Echos de partout

FERDINAND ET NICOLAS

Le tsar de Bulgarie se trouvait au grand quartier général de son armée, sur le front de Monastir, lorsqu'il apprit la révolution russe et l'abdication du tsar. Il rentra aussitôt dans sa capitale. Les courtisans attendaient son arrivée pour calquer leur physionomie sur la sienne. Ils constatèrent que Sa Majesté avait le sourire. Tout Sofia, aussitôt, prit un air de réjouissance.

Une des dames d'honneur de la tsarine Eléonore, qui connaissait la réelle affection que sa maîtresse témoignait à l'impératrice de Russie, crut devoir parler de l'événement sur un ton attristé.

— N'allez surtout pas vous lamenter ainsi devant Sa Majesté, lui fit sèchement observer Eléonore de Reuss. *Sa Majesté vient de déclarer que c'était le plus beau jour de sa vie.* Vous ne savez donc pas que le tsar Nicolas était son plus mortel ennemi ?

Ferdinand ne voyait en effet dans la chute de Nicolas que la revanche des humiliations passées.

Le Cri de Paris rappelle que, à l'époque où le tsar Ferdinand se voyait déjà faisant, à la tête de ses armées, une entrée triomphale dans l'antique Bizance, on lui avait fait savoir de Pétrograd qu'on ne tenait pas du tout à ce qu'il dressât au fronton de Sainte-Sophie la double croix orthodoxe. Et déjà à cette époque, il avait prononcé devant quelques amis cette parole :

— Le choléra qui m'a arrêté à Tchataldja, je le connais : il est à Saint-Pétersbourg !

FAIRE-PART DE GUERRE

L'Echo de Paris a publié de même jour les deux faire-part de naissances ci-après :

Le capitaine Paul Martin est informé de l'heureuse naissance de sa fille, Monique, le 26 août.

L'adjudant Personnaz est informé de la naissance de son fils, le 26 août.

MOT DE LA FIN

Au tribunal !

— Il vous serra le cou avec ses mains, jusqu'à presque vous étrangler ? demande le juge.

— Oh ! oui, monsieur le président, il me comprima tellement le cou, que j'ai cru qu'il voulait faire du cidre avec ma pomme d'Adam.

Confédération

Les manifestations du 30 août

A FRIBOURG

La manifestation annoncée pour hier, en manière de protestation contre le renchérissement de la vie, a passé pour ainsi dire inaperçue à Fribourg. Après 6 heures, un cortège de quatre-vingts personnes, précédé de deux drapeaux rouges, a défilé à la Neuveville et à la Planche.

Le soir, il y a eu assemblée populaire au café des Grand'Places. Beaucoup de curieux, venus pour entendre deux orateurs de Lausanne, ont été déçus. Les camarades lausannois ne se sont pas présentés ; des orateurs fribourgeois les ont remplacés.

A 10 heures, la manifestation se terminait, dans le plus grand calme.

A BERNE

A Berne, un grand cortège s'est rendu sur la place du Palais fédéral. Des groupes arboraient des écriteaux avec la mention : 250 grammes de pain ! Des femmes portaient des balais enrubannés et fleuris.

Les tramways étaient arrêtés ; mais les magasins et les ateliers sont restés ouverts et le marché s'est tenu comme à l'ordinaire.

A ZURICH

Sur le parcours du cortège, la plupart des magasins étaient fermés ; des groupes volants se rendaient dans les magasins restés ouverts et obligeaient les commerçants à fermer et à congédier leur personnel.

Le service des tramways était suspendu ; plusieurs journaux n'ont pu paraître.

A LAUSANNE

Lausanne, 30 août.

La manifestation contre le renchérissement de la vie a groupé, hier jeudi, à 2 heures, sur la place de la Riponne, autour des enseignes de la révolution sociale, plus d'un millier de participants, les grévistes italiens de la *Muraria* au premier rang. On remarquait également une forte représentation des « citoyennes » et quelques internés qui auraient été mieux inspirés, semble-t-il, en refrénant leur curiosité ou leurs sympathies. L'abondance des paroles prononcées n'a eu d'égale que leur violence. Rompant la monotonie des orateurs officiels, mais s'inspirant aux mêmes sources, une femme a harangué ses compagnes — les plus rapprochées. Un gouvernement qui autorise des appels à la révolution et à la violence, du genre de ceux qui ont été prononcés, ne saurait, certes, pas être qualifié d'intolérant.

Après avoir entendu le procès de toutes les autorités — j'aurais garde de les énumérer, de peur d'en omettre —, de la société capitaliste, des agrariens, des industriels et des hôteliers, l'assemblée s'est rendue en cortège devant le château, siège du gouvernement. Une délégation s'est présentée au Conseil d'Etat, prévenu, et lui a remis une liste des revendications socialistes. On l'invite à lutter contre le renchérissement de la vie et la disette — comme si cette question n'était pas l'une de ses préoccupations constantes, — à réprimer plus sévèrement l'accaparement et la spéculation, à ordonner le séquestre des produits agricoles, à fournir du bois à bon marché et à subventionner les caisses de chômage. De la Place du Château, les manifestants se sont portés devant l'Hôtel-de-Ville. La même cérémonie a eu lieu envers la Municipalité de Lausanne. Le cortège a ensuite regagné son point de départ et les troupes socialistes ont été licenciées.

Ces manifestations font penser au solitaire de la légende, qui cultive son jardin. Peut-être aurait-on mieux fait de l'imiter. Le problème de l'alimentation économique y aurait gagné d'autant. A. J. R.

A LA CHAUX-DE-FONDS

Notre correspondant nous téléphone :

A La Chaux-de-Fonds, la manifestation socialiste a eu lieu le soir, au temple français. Après un exposé de la situation par le président de l'Union ouvrière, M. Charles Naine, conseiller national, a prononcé un long discours, au cours duquel il a répété plusieurs fois que les manifestations ne suffisent plus. Ensuite, l'assemblée a voté une résolution demandant l'introduction de la carte de lait dans le canton.

L'appel de la *Sentinelle* en faveur d'une grève générale d'une demi-journée a fait fiasco, car tous les services publics ont régulièrement fonctionné hier ; les vides ont été insignifiants dans les fabriques.

On parle d'une nouvelle manifestation pour le samedi 15 septembre.

DÉSORDRES A GENÈVE

Genève, 30 août.

Drapeaux rouges en tête, 1200 personnes ont manifesté, cet après-midi, dans les rues du centre de la ville. Les manifestants ont arrêté la circulation du tramway à la Fusterie et ont brisé les vitres de quelques voitures. La police a chargé vigoureusement la foule et 23 arrestations ont été opérées.

De nombreux gendarmes et agents de la Sûreté ont été frappés à coups de matraques. Le meneur principal, nommé Brunner, président de la Jeunesse radicale, a été arrêté.

Cette manifestation violente, qui ne finit que vers 7 heures du soir, a commencé aux environs de 4 heures, à la sortie du grand meeting organisé à la salle communale de Plainpalais, qui avait réuni près de 5000 personnes.

Le pèlerinage valaisan à Einsiedeln-Sachseln

On nous écrit :

La quatrième et dernière journée du pèlerinage valaisan a été le digne couronnement des précédentes. Elle débuta par le plus beau spectacle du pèlerinage : la communion générale des 850 pèlerins qui, en rangs serrés, défilèrent, pieux et recueillis, pour recevoir, à l'exemple du Bienheureux Nicolas de Flue, le Pain des forts.

Puis, ce fut l'office solennel, célébré à l'autel du Bienheureux par Mgr Bourgeois, assisté de M. le chanoine Nantermod, grand-chantre de l'église capitulaire de Sion, de M. l'abbé Tabin, prieur du Val d'Illiez, et du R. P. Alexis, O. C. Pendant la messe, on entendit les beaux chants de la *Schola cantorum* et la parole éloquente du dévoué directeur du pèlerinage, M. le chanoine Delaloye, qui prononça un magnifique panégyrique du Bienheureux.

M. Delaloye a montré en Nicolas de Flue le parfait modèle à imiter dans tous les états de la vie : modèle du jeune homme, modèle du soldat, modèle du père de famille, modèle du magistrat, modèle de l'anachorète. Il nous a dévoilé les dangers dont nous menacent les ennemis de notre foi et nous a conjurés de suivre la recommandation suprême adressée par le Père de la patrie aux Confédérés : d'être toujours les fils soumis et les défenseurs intrépides des saintes croyances léguées par les ancêtres.

C'est sous l'impression de cette radieuse cérémonie que nous avons quitté, bien à regret, le sanctuaire où sont gardés les restes du saint protecteur du pays. Avant le départ, le vénérable curé de Sachseln nous a donné encore une dernière bénédiction, puis le train nous a emportés, par le Brünig et l'Oberland bernois, dans notre cher Valais.

Le souvenir que nous gardons de ces belles journées est impérissable.

Il nous reste, au surplus, au nom des pèlerins, un devoir à remplir ; celui de la reconnaissance.

Merci au dévoué comité du pèlerinage et à son distingué directeur, qui ont organisé si heureusement cette magnifique démonstration de foi. *Merci au R. P. Sigismond de Courten, qui*, du matin au soir, à Einsiedeln, a été au service de ses chers compatriotes valaisans. Merci au haut gouvernement d'Obwald, qui a délégué MM. les conseillers d'Etat Businger et Stockmann pour nous recevoir. Merci à M. le député aux Etats Adalbert Wirz, l'ami de notre inoubliable Henri Roten, qui nous a salués avec tant de bienveillance dans l'*Obwaldner Volksfreund*. Merci, en un mot, à tous ceux qui ont contribué à faire de ce pèlerinage une halte si bienfaisante et si réconfortante au milieu des tristesses de l'heure présente.

Etudiants suisses

Il nous reste à relever encore quelques décisions de l'importante assemblée que les Etudiants suisses viennent de tenir à Lucerne. Nous avons dit que l'institution de réunions séparées des étudiants universitaires avait été adoptée, avec la réserve qu'il pourra être appelé à l'assemblée générale des décisions de l'*Akademikertag* et que celles-ci liront seulement les sections qui auraient décidé de participer à la réunion. Cette proposition de conciliation a été présentée par M. le conseiller d'Etat Hans von Matt, *de Stans, et adoptée à une très forte majorité.*

A l'unanimité, l'obligation de boire dans les kneipes (*Trinkzwang*) a été abolie, conformément à la décision de l'assemblée générale de Zoug.

Les propositions du comité central, en ce qui concerne la création de sociétés académiques avec obligations de sections restreintes, ont été de même votées à une grande majorité.

L'assemblée a encore approuvé le nouveau règlement de l'office de placement de la Société des Etudiants suisses. Enfin elle a constitué comme suit le nouveau comité central pour 1917-1918 : M. Arnold, de Lucerne (*Burgundia*, Berne) ; M. Ignace Nobile, du Tessin (*Lepontia*, Fribourg) ; M. Poncet, de Genève (*Salevia*, Genève) ; M. Weder, de Saint-Gall (*Leonina*, Fribourg) ; M. Schnyder, de Lucerne (*Waldstettia*, Lucerne).

M. Arnold est président central et M. Schnyder, vice-président.

Sur la proposition de M. Francis Torche, de la *Sarinia*, et conformément à la tradition qui attribue la fête centrale à Fribourg tous les dix ans, l'assemblée générale de 1918 se tiendra à Fribourg.

Suisse et Etats-Unis

Le nouveau ministre de Suisse à Washington, M. Sulzer, a présenté, le 27 août, au président des Etats-Unis, ses lettres de créance.

La Suisse et la guerre

Le général Pau

Le général Pau est aux Bains du Gurnigel, avec sa femme et sa fille. Il repartira définitivement jeudi pour la France.

De Mannheim à Payerne

Mercredi, un employé de la gare de Payerne, passant à côté d'un wagon de briquettes allié à un train de Lausanne, vit deux yeux briller sous le charbon. Ne doutant pas d'avoir affaire à un prisonnier évadé, il l'interpella et vit bientôt sortir du chargement un superbe gaillard noir comme un ramoneur. Après un bain et un repas copieux, le prisonnier raconta son histoire. Envoyé dans une mine après une première évasion manquée, il s'échappa de nouveau et, voyant un wagon suisse à Mannheim, il ne douta pas qu'il rentrerait ainsi dans notre pays. Il se faufila sous les briquettes, en se protégeant de deux feuilles de tôle, avec un peu d'eau et de biscuits. Son plan réussit ; au bout de cinq jours, il était en Suisse.

FAITS DIVERS

SUISSE

Les gaz asphyxiants dans la vallée du Rhône

A la Fabrique de produits chimiques de Monthey, mercredi matin, par suite de l'ouverture imprudente *d'un wagon-citerne renfermant 10,000 kilos de chlore* liquide, un épais nuage de gaz s'est répandu. L'alarme fut aussitôt donnée aux 600 ouvriers de la fabrique, qui abandonnèrent immédiatement le travail. Quelques hommes sortant des bâtiments les plus rapprochés du lieu de dégagement des gaz tombèrent, mais purent être sauvés à temps par d'autres ouvriers. Il n'y a heureusement pas de cas grave à déplorer.

Le quartier voisin de la fabrique a dû être évacué en hâte par ses habitants. Le nuage de gaz, poussé par le vent, s'est répandu dans la campagne, abîmant les arbres et la récolte.

---

13 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

DENYSE

Par M. MARYAN

—o—

— Est-ce que ce serait très juste ? demanda Denyse, ouvrant de grands yeux.

— C'est la loi... Mais je ne doute pas que votre tante n'ait exprimé ses dernières volontés. Elle m'avait fait entendre qu'elle ne vous laisserait pas seulement les biens provenant de la famille Ermant, mais encore sa propre fortune, n'étant pas en *bons termes* avec ses neveux.

— Oh ! après tout, peu m'importe ! dit Denyse, fatiguée de ces soucis, étrangers à sa nature. Après tout, il paraît que j'ai une ferme ; je serai toujours assez riche...

Elle revoyait, en parlant, la figure tendre et rieuse de Conrad. Mais Mme d'Arnouy pinça les lèvres et secoua imperceptiblement la tête.

Une demi-douzaine de neveux et de nièces à la mode de Bretagne arrivèrent les uns après les autres, et montrèrent à Denyse une extrême froideur.

Ils se trouvèrent au complet la veille du convoi, et envoyèrent chercher le notaire.

Denyse, se sentant dans une atmosphère hostile, et démêlant de la défiance dans les questions qu'on lui adressait, demanda à passer le reste de la journée chez Mme d'Arnouy.

— Impossible ! s'écria Mme Sauvoy, l'aînée des nièces, qui était décidée et autoritaire. Votre présence est convenable, sinon nécessaire, pendant les recherches que va effectuer le notaire.

Ce personnage arriva au coup de deux heures, et tous se rendirent dans la chambre de Mme Ermant, d'où le cercueil avait été enlevé pour reposer dans une chapelle ardente.

Un triste désordre y régnait ; la literie était sens dessus dessous, et les sièges dérangés. Le notaire avait reçu les clefs des mains de Jacquette aussitôt le décès, et la vieille servante, n'étant pas invitée à pénétrer dans la chambre, s'en alla errer dans les corridors, laissant ses aides manger les restes de l'excellent déjeuner.

Alors commencèrent les recherches. Le bureau fut ouvert, chaque tiroir exploré. Tout était dans un ordre parfait. Des factures, des lettres étaient liées par année. Des papiers de famille *occupaient un tiroir à part, des baux étaient* classés dans une chemise de papier gris, enfin des liasses de valeurs étaient rangées avec un soin spécial.

Tout fut exploré ; chaque liasse, chaque paquet de lettres ou de factures furent examinés. Aucune trace de testament ne fut découverte.

Les visages anxieux des cousins se rasséréinaient, sauf celui de Mme Sauvoy, qui avait espéré trouver un testament en sa faveur.

Jacquette avait imaginé plusieurs prétextes pour entrer, et avait vite compris que les recherches n'avaient donné aucun résultat. Denyse, choquée de l'expression avide de ces visages, s'était retirée près de la fenêtre, écoutant les phrases rapides échangées entre les parents et le notaire.

— Si ma cousine avait fait un testament, je ne doute pas qu'elle ne vous eût consulté, dit un monsieur à l'air familier, qui commençait à espérer.

— Je le pense aussi. Elle m'avait parlé à diverses reprises de son intention de tester.

— Mais n'est-ce point le devoir d'un homme d'affaires, d'un ami de la famille, dit la dame qui se croyait des droits spéciaux, d'engager une cliente à prendre des dispositions ?

— Je n'ai pas failli à ce devoir, répliqua le notaire, froissé. Mais Mme Ermant attendait toujours.

— Etait-elle assez entendue en affaires pour rédiger seule un acte valable ? demanda le monsieur familier.

— Une femme même moins intelligente que ma cliente peut rédiger un testament olographe. Nous poursuivrons les recherches dans tout le reste de la maison.

— Et cette petite, qui semble si indifférente, *ne sait rien ? dit une autre dame, anxieuse.* Voyons, mademoiselle Denyse, vous avez l'air aussi tranquille que si vous étiez assurée de dispositions vous concernant... Ma cousine ne vous avait rien dit ?

C'était au moins la dixième fois qu'on adressait cette question à Denyse. Un flot de sang colora ses joues.

— Pas un mot, madame ; je vous l'ai déjà dit.

— Ne l'avez-vous pas vue écrire ? Savez-vous si elle serrait des papiers secrets ailleurs que dans cette chambre ?

— Comment le saurais-je, madame ? Je ne voyais guère ma tante qu'aux repas, et elle ne *me parlait jamais de ses affaires.*

— Visitons les autres meubles, dit Mme Sauvoy au notaire. J'ai entendu dire qu'on a quelquefois trouvé des testaments sous des piles de linge, parmi des vêtements...

Les recherches recommencèrent. Denyse avait fait une nouvelle tentative aussi vaine que la première, pour se retirer. Elle dut suivre les parents de chambre en chambre. Dans le salon, ils s'arrêtèrent plus longtemps, et elle se réfugia encore près d'une fenêtre. Elle regardait dans la rue, le cœur étreint, trouvant cette scène pénible. La consultation de Godefroy finissait ; une femme et deux enfants, dont l'un avait un œil bandé, sortaient de la maison, et le docteur se tenait sur le seuil.

— J'irai voir demain si le pansement n'est pas dérangé... Bon ! j'oubliais le sucre d'orge ! Attendez !

Il disparut un instant, et revint avec les fameux bâtons rouges et verts. Et comme la femme s'éloignait, il regarda la maison de Mme Ermant, et vit à la fenêtre la figure pâlie et en*nuyée de Denyse.*

Il lui adressa une question muette qu'elle comprit, car elle fit un geste négatif.

Ce pauvre Godefroy était absolument ignorant des convenances mondaines. Sans se soucier de ce qu'on pouvait penser d'une conversation à travers la rue, il s'adressa à Jacquette, qui apparaissait, anxieuse, à la fenêtre de sa cuisine.

— Je vous l'avais bien dit ! Elle craignait trop la mort pour penser à un testament !

Et il rentra dans la chambre laide et nue où il commença à mettre de l'ordre.

Denyse suivait maintenant ses mouvements avec une sorte d'intérêt. *Elle se demandait* comment il avait pu si facilement abandonner ce beau vieil hôtel qui était à lui, pour habiter cette maison sordide, comment il était si indifférent à toutes les questions de confort et d'agrément. Elle pouvait comprendre la passion de la science, des études médicales ; mais la nombreuse et misérable clientèle qui était venue fondre sur lui ne lui permettait pas même de poursuivre ces études comme il l'eût désiré. Et cependant, il avait l'air parfaitement satisfait.

En le voyant si dégingandé, avec un veston déformé, une cravate de travers, et ces cheveux rudes et épais qu'il fourrageait sans cesse, elle se souvint tout à coup de l'émotion ressentie au lit de mort de sa tante, et essaya de le retrouver tel qu'il était apparu à ce moment. Mais c'avait été trop fugitif, et il reprit son air gouailleur pour lui crier à travers la rue :

— Jolie journée ! Ce que vous devez vous raser ! *(A suivre.)*

Sommaire des Revues

Schweizerische Rundschau. Redaktion : Dr. A. Gisler, K. Müller, H. v. Matt. Erscheint 6 mal jährlich. Abonnementspreis 6 fr. H. von Matt et Cº, Stans.

Fascicule 3. 1916 17. Zur Bruder Klausen Feier (Aus dem Lateinischen von Dr. Dürrer). Luzern im Zeitalter der Reformation (Dr. Grüter). Im Nebel (Gedicht v. Oehl). Zur Kinofrage (Dr. Abt. Ein Besuch beim alten Balbeder (Schnyder). Aus dem Glossarium eines Transparent (Mathies). Der Arzt (Buomberger-Longoni). Mutter (Gedicht v. Birchler). Kleine Beiträge. Literarische Ueberschau.

Fascicule 4. Zur Bruder Klausen Feier (Fortsetzung). Ein anglikanischer Ordensstifter (U. Zurburg). Die Bistumsfrage der Urschweiz (Diethelm). Das Felsenneslein (Gedicht v. Rüegg). Haftpflichtpraxis und soziale Unfallversicherung (Schmid). Wie ich es meinem Kinde sage (Dr. Schubiger-Hartmann). Bruder Klaus Bettbüchlein (Kronenberg). Kleine Beiträge. Literarische Ueberschau.

RR. PP. Capucins

Le Chapitre de la province suisse des RR. PP. Capucins, réuni à Sursee, a décidé des mutations suivantes en ce qui concerne les couvents de la Suisse romande :

De *Fribourg*, le Père Damien va à Romont, comme gardien ; le Père Colomban va à Zoug, comme prédicateur ; le Père René va à Saint-Maurice ; le Père Gaspard, de même, comme vicaire et prédicateur ; le Père Gélase va à Sion, comme lecteur ; le Père Zénon, à Landquart, comme supérieur ; le Père Eustache, à Sion ; le Frère Albert va au Landeron, et le Père Arnold demeure à Fribourg, comme lecteur.

De *Bulle*, le Père Athanase vient à Fribourg comme prédicateur.

De *Romont*, le Père Léon va à Bulle, comme gardien.

Du *Landeron*, le Père Basile vient à Fribourg, comme vicaire, et le Frère Eugène de même, comme cuisinier.

De *Saint-Maurice*, le Père Callixte vient à Fribourg ; le Père Marcellin va à Sion, comme gardien ; le Père Séraphin et le Père Siméon vont à Sion ; le Frère Modeste va à Soleure, comme cuisinier.

De *Sion*, le Père Augustin se rend à Saint-Maurice, comme gardien et prédicateur ; le Père Evariste et le Père Paul-Marie vont à Saint-Maurice ; le Frère Hippolyte va de même à Saint-Maurice, comme cuisinier.

De Lucerne, de Schwytz et de Rapperswyl, viennent à Fribourg : les Pères Gratien, Adalbert et Agapit.

Le Père Florentin est transféré, comme maître des novices et lecteur, avec les élèves du deuxième cours de philosophie, de Stans à Sion. Les élèves du troisième cours de théologie sont transférés de Soleure à Schwytz.

Sont en outre transférés, de Wyl à Sion, comme cuisinier, le Frère Constantin ; de Næfels à Bulle, comme frère auxiliaire, le Frère Pierre-Canisius ; et de Dornach à Fribourg, en la même qualité, le Frère Clément. —

LA VIE ÉCONOMIQUE

La question du pain

On nous écrit :

Dans votre article de la *Liberté* de mardi, sous le titre : *La discipline civile*, je lis au milieu de faits et de dispositions économiques dans lesquels la Suisse se trouve acculée de plus en plus, les phrases suivantes :

« Le rationnement du pain est certainement la mesure la plus grave et troublera profondément nos habitudes. A ceux qui trouveraient trop dures les dispositions prises à cet égard, nous demandons d'indiquer à nos autorités le moyen de *fabriquer du pain sans blé.* »

S'il n'est pas possible de faire du pain sans blé on peut y suppléer par de nombreux mélanges :

L'orge mêlée au froment, dans la proportion de 5 à 30 %, donne un pain estimable. De même avec du maïs, du riz, du manioc, dont les stocks abondent à Madagascar ; l'arachide, — *saïpo* cacahuète — qui, pressée afin d'en extraire l'huile et légèrement torréfiée, se marie très bien à la farine de blé et donne, au taux de 10 %, un aliment à saveur de pain de seigle pas du tout désagréable. Enfin, l'orge et le maïs, l'orge et le riz, l'orge et l'arachide fournissent un aliment fort acceptable, l'orge atténuant la saveur du maïs et de l'arachide.

Pour la valeur alimentaire, ces mélanges, suivant les analyses dont M. Balland, pharmacien principal de l'armée, a donné communication à l'académie des sciences, à Paris, prendraient place entre le pain de seigle et le pain de froment.

On voit que, pour le pain, nous pourrions économiser notre blé en le mélangeant à d'autres farines, parmi lesquelles l'orge se place au premier rang, malgré son injuste réputation : « Grossier comme du pain d'orge. »

L. G.

(Notre correspondant traite ensuite de la viande et du beurre ; ce sera pour un prochain numéro.)

L'enquête sur les cultures

L'enquête fédérale sur les cultures a donné les résultats suivants :

Céréales panifiables : 788,662 hect.
Orge, avoine, maïs : 38,364 hect.
Fruits à gousses : 2845 hect.
Choux-raves, raves, carottes : 2727 hect.
Betteraves fourr. et sucrières : 6851 hect.
Choux et ses variétés : 3090 hect.
Autres espèces : 1469 hect.
Plantes industrielles : 686 hect.
Pommes de terre : 56,749 ha. (En 1916, 54,442 ha.)

Expositions et concours

Les chiens du service sanitaire

Une exposition de chiens du service sanitaire aura lieu à Berne, le 2 septembre.

Plusieurs milliers de chiens sont employés dans les unités belligérantes et le nombre d'hommes sauvés par eux se chiffre par dizaines de mille.

Des cours, des examens et le service avec la troupe ont permis de dresser chez nous un nombre considérable de chiens. Les trois sociétés qui s'occupent de l'élevage desdites races ne reculent devant aucun sacrifice pour créer de bons sujets. A l'exposition qui aura lieu le 2 septembre, à Berne, on montrera ce dont sont capables des chiens ainsi dressés.

LES SPORTS

Journée de jeux de la Société fédérale de gymnastique

Trente-huit groupes prendront part, le 2 septembre, à Aarau, à la journée de jeux de la Société fédérale de gymnastique. Dix cantons y seront représentés, ainsi que la Société académique de gymnastique. Les travaux du concours commenceront à 9 heures du matin. La « journée » ne sera pas une festivité, mais un jour d'exercices sérieux. En cas de trop mauvais temps, les concours seront renvoyés au 9 septembre.

FRIBOURG

—o—

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Sa Grandeur Mgr Placide Colliard, évêque de Lausanne et Genève :

M. l'abbé Hermann Rösler, très révérend curé et doyen à Morat, est nommé chapelain à Guschelmuth ;

M. l'abbé Joseph Schmutz, vicaire à Yverdon, est nommé curé à Morat ;

M. l'abbé Dr André Savoy, vicaire à Neuchâtel, est nommé vicaire à Gruyères et directeur des sections gruyériennes de l'Union romande des travailleurs catholiques ;

M. l'abbé Gustave Sonney, vicaire à Châtel-Saint-Denis, est nommé vicaire à Saint-François (Genève) ;

M. l'abbé Charles Journet, prêtre de la dernière ordination, est nommé vicaire à Carouge ;

M. l'abbé Etienne Dumas, prêtre de la dernière ordination, est nommé vicaire à Châtel-Saint-Denis ;

M. l'abbé Camille Egg est nommé desservant à Corbières.

Conseil d'Etat

(Séance du 30 août 1917.) — Le Conseil autorise la commune de Brunisried à vendre des immeubles, les paroisses de Cressier et de Prez-vers-Noréaz à lever des impôts.

— Il décide la création d'une Centrale du beurre, chargée d'organiser le ravitaillement du canton pour ce qui concerne ce produit, d'entente avec les fédérations des sociétés de laiterie et suivant les prescriptions fédérales.

Cette Centrale sera rattachée à l'Office cantonal de ravitaillement et de surveillance.

L'arrêté fixant les conditions d'organisation de cette nouvelle institution sera publié dans la *Feuille officielle* et en affiches, dès qu'il aura reçu l'approbation fédérale.

— Le Conseil approuve les statuts et le règlement de la Société de laiterie de Courtepin.

— Il renouvelle le contrat passé avec la maison « Calor et Frigori », à Zurich, pour la surveillance du service de chauffage des bâtiments de l'Etat, à Fribourg.

La grève du cartonnage

Nous recevons la lettre suivante :

Pour l'orientation du public, nous tenons à vous informer que, jusqu'en 1916, les règlements en vigueur pour les relieurs de la Suisse romande prévoyaient des journées de travail de 10 heures.

Ce n'est qu'au 1er septembre 1916 qu'un tarif a été établi, suivant lequel la semaine de travail a été fixée à 56 heures jusqu'au 31 décembre 1917. A partir de ce jour seulement, la durée du travail sera de 53 heures par semaine.

Mais, en 1912 déjà, il avait été imposé à notre établissement, par le syndicat des relieurs, le travail hebdomadaire de 53 heures. Par conséquent, nos conditions de travail sont plus favorables que celles dont le syndicat des relieurs jouit lui-même, bien que 70 % de notre personnel soient des ouvrières et que pas un seul relieur ne soit employé dans notre établissement.

Le public comprendra ainsi pourquoi nous *nous refusons à traiter avec un syndicat dont* les membres subissent des conditions de travail moins favorables que celles qui sont en vigueur dans notre établissement.

Fabrique de cartonnages, S. A.

Ravitaillement en combustibles

Communiqué de l'Office cantonal de ravitaillement :

Parmi les mesures qui ont été prises par la Commission pour le ravitaillement en combustibles, avec l'approbation du Conseil d'Etat, nous relevons celles qui, pour le moment, intéressent le public.

1° Une enquête est ordonnée en vue d'établir les stocks de combustibles existants dans les ménages de la ville de Fribourg et des chefs-lieux de districts ; cette enquête se fera pendant la première semaine de septembre par les soins des Conseils communaux intéressés, et sur des formulaires *ad hoc* fournis par l'office de ravitaillement.

2° Dès ce jour, il est formellement interdit aux marchands de combustibles de livrer du coke, de l'anthracite ou des boulets destinés au chauffage, sans l'autorisation de l'Office cantonal de ravitaillement.

3° Les houilles de cuisine ne peuvent être livrées que pour les besoins ne dépassant pas deux mois.

4° Il est également interdit de livrer des provisions de briquettes pour le chauffage.

5° Jusqu'à nouvel avis, il est permis de fournir aux consommateurs *qui n'ont aucune provision*, jusqu'à 100 kg. de briquettes ou 100 kg. de coke, pour les besoins courants de la cuisine, de la buanderie ou du repassage ; les quantités peuvent être portées à 1000 kg pour l'usage de la boulangerie, confiserie ou autre petite industrie.

6° Les consommateurs habitant les autres communes du canton, qui utilisaient jusqu'ici du combustible minéral, et qui se trouveraient dans l'obligation de s'en procurer à l'avenir, doivent en faire la demande à l'Office cantonal de ravitaillement, qui leur indiquera les formalités à remplir. Les interdictions de livraisons prévues aux art. 2, 3 et 4 leur sont applicables.

Décès

La population de Broc a assisté nombreuse, mardi, aux obsèques de M. Jean Dévaud, sergent de gendarmerie retraité. Nous avions annoncé, en 1915, la retraite de cet excellent gardien de l'ordre. M. Jean Dévaud était alors sergent de gendarmerie à Morat. Il avait quitté le corps au bout d'un quart de siècle de bons et loyaux services, emportant l'estime de ses supérieurs et de ses frères d'armes.

A Broc, où il s'était retiré, M. Dévaud jouissait de la considération générale.

Générosité

La Direction des Usines de lait condensé de la Gruyère, à Epagny, vient de faire un don de 1000 fr. à la Caisse des pauvres de Gruyères, pour contribuer au soulagement des familles nécessiteuses durant l'hiver prochain.

Cette maison avait déjà fait un don de 500 fr. aux pauvres de la localité, en mars dernier.

Les accidents

Ce matin, vendredi, ont eu lieu à Vuadens, au milieu d'une affluence considérable, les funérailles de M. Placide Genoud, qui a été électrocuté mardi soir, dans les circonstances que nous avons relatées. On croit de plus en plus que la fatale électrisation dont fut victime M. Genoud est due à un court-circuit provoqué par l'orage.

— Le lendemain de l'accident de Vuadens, soit mercredi, un autre malheur est arrivé à Bulle. Mlle Mathilde Margot était occupée à arroser des fleurs, à la véranda d'un troisième étage, lorsqu'elle perdit l'équilibre et fut précipitée sur le sol. On la releva avec un bras et une jambe brisés. On craignit un instant une fracture de la colonne vertébrale. Heureusement, cette crainte n'était pas fondée.

Mlle Margot a reçu les soins empressés de MM. les docteurs Goumaz et Clément.

La foudre

Au cours des orages qui ont sévi au commencement de la semaine sur la Gruyère, la foudre a tué une belle génisse qui se trouvait au pâturage de la Sionge.

La bête appartenait à M. Jules Garin.

Alerte

Hier matin, jeudi, il y a eu une vive alerte à Riaz, le feu s'étant déclaré vers 5 heures, chez M. Louis Progin. Les secours arrivèrent rapidement, de sorte que les flammes purent être maîtrisées au bout de quelques minutes.

La pompe de l'endroit était sur les lieux ; celle d'Echarlens y arriva peu après.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

Dons reçus :

Fabrique de chocolats de Villars, 200 fr. — *L'Industrielle, fabrique de cartonnages, 50 fr.* — M. Schmidlin, directeur de *l'Industrielle*, 20 fr. — M. Louis Audergon, Cournillens, 5 fr. — M. Louis Berchier, Cousset, 5 fr. — Mlle Olga Braun, Montilier, 5 fr. — M. P. Esseiva, Fiaugières, 10 fr. — M. Louis Fornerod, Domdidier, 5 fr. — M. Oberson, préfet, Châtel-Saint-Denis, 5 fr. — M. H. Sieglé, père, 5 fr. — M. Villiger, négociant, 5 fr. — Ecole libre de Courtepin, classe inférieure (Mlle Fassnacht), 5 fr. — M. Comte, révérend curé, Bourguillon, 5 fr. — M. Dévaud, révérend chapelain, Wallenried, 5 fr. — M. Swoboda, hôtel de Rome, 5 fr. — M. G. Kleming, instituteur, Fräschels, 6 fr. — M. Rauber, chef de section, Bellegarde, 5 fr. — Mme Marie Uldry, buraliste, Courtepin, 10 fr. — Mlle Rosa Berli, institutrice, Montilier, 10 fr. — M. Jules Blanc, Bulle, 20 fr. — M. F. Broillet, architecte, 5 fr. — M. Louis Burgisser, cafetier, Murist, 5 fr. — Mlle Hélène Dinichert, Montilier, 5 fr. — M. Léon Galley, professeur, 5 fr. — M. Jules Gassner, *juge de paix, Motier, 5 fr.* — Mlle Kramer, zum Rössli, Fræschels, 5 fr. — M. Guillaume Lapp, pharmacien, 20 fr. — M. Alexandre Pilloud, Châtel-Saint-Denis, 5 fr. — M. Risold-Vacheron, Praz, 5 fr. — M. Villard, rév. curé, Attalens, 5 fr. — M. E. Wirth, Salvagny, 10 fr. — M. Johann Zurkinden, administrateur, Guin, 5 fr. — G. B., Fribourg, 5 fr. — E. A., Coumin, 5 fr. — M. Paul Débieux, Châtonnaye, 5 fr. — Mlle Marthe Gaillet, garde-malades, Motier, 5 fr. — M. Gendre, syndic, Cournillens, 5 fr. — Mme veuve Gutknecht, Ried, 5 fr. — M. Jakob Mæder, Ried, 5 fr. — M. C. Ruffieux, Gruyères, 5 fr. — M. Strebel, pharmacien, 10 fr. — M. Alphonse Théraulaz, ancien conseiller d'Etat, 10 fr.

Les dons inférieurs à 5 fr. seront publiés ultérieurement.

Elevage

Pour le marché-concours de taureaux qui aura lieu à Bulle, le 5 septembre, sont inscrits, de la race tachetée noire, 32 sujets de 6 à 8 mois, 63 de 8 à 15 mois, 36 de 15 à 24 mois, 19 de 2 à 3 ans et 7 de plus de 3 ans, soit 157 au total. De la race tachetée rouge, il y aura 52 sujets de 6 à 8 mois, 114 de 8 à 15 mois, 67 de 15 à 24 mois, 18 de 2 à 3 ans et 8 de plus de 3 ans, soit 259 sujets au total.

A l'occasion de ce marché-concours, les C. F. F. mettront en marche, le mercredi 5 septembre au matin, un train spécial, de Romont à Bulle, et un autre de Fribourg à Bulle. Les exposants doivent s'adresser à temps à leurs gares respectives pour la commande des wagons.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

C. A. S., Section Moléson. — Les participants à la course au Gastlosenspitze se réuniront samedi, 1er septembre, à midi, au Café de l'Hôtel Suisse.

Publications nouvelles

Les déportations belges à la lumière des documents allemands, par Fernand Passelecq, directeur du Bureau documentaire belge, au Havre. Berger-Levrault, libraires-éditeurs, Nancy-Paris. Prix : 7 francs 50.

Une partie importante des documents belges cités en ce volume et relatifs à la situation de la Belgique occupée et de ses habitants, au sort des déportés, aux rapports entre les autorités locales belges et l'autorité allemande, ont été communiqués à l'auteur par les ministères des affaires étrangères et de la justice de Belgique.

Bartholomeu Lourenço de Gusmao, par le vicomte de Faria. Lausanne, imprimeries réunies S. A.

Reproduction fac-similé d'un dessin à la plume et de la description du célèbre aéronef de Bartholomeu Lourenço de Gusmao, l'homme volant portugais, né au Brésil (1685-1724), précurseur de la navigation aérienne et premier inventeur des aérostats.

DERNIÈRE HEURE

L'offensive italienne

Vienne, 31 août.

Du quartier militaire de la presse, le 30 août, au soir :

Cet après-midi, les Italiens ont de nouveau attaqué en vain sur le plateau de Bainsizza et le Monte San-Gabriele.

Rome, 31 août.

Stefani. — Le roi d'Italie a répondu par le télégramme suivant aux félicitations du roi d'Angleterre :

« Je remercie Votre Majesté des félicitations cordiales que vous venez de m'adresser, à l'occasion des récentes opérations des troupes italiennes sur l'Isonzo, félicitations qui me sont particulièrement agréables.

« L'armée italienne, dans son avance, est heureuse d'entendre tonner sur terre et sur mer les pièces de l'artillerie britannique, au milieu des siennes. C'est là une manifestation évidente de cette étroite fraternité d'armes, qui existe idéalement partout où il y a un soldat des deux pays et qui se fortifie dans l'effort commun et *dans les succès communs* contre l'ennemi qu'il faut vaincre. »

Commentaire Havas

Paris, 31 août.

Havas. — La journée d'hier n'a apporté encore aucun événement important sur le front occidental. En dehors des coups de main habituels, on ne signale que des actions d'artillerie de part et d'autre de la Meuse.

Sur le front anglais, nos alliés ont marqué une nouvelle avance vers Saint-Janshook, qui leur a valu encore quelques prisonniers.

La question de la Pologne

Vienne, 31 août.

(B. C. V.) — D'accord entre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, tout le corps auxiliaire polonais sera employé intégralement au front, car l'offensive générale des ennemis exige que toutes les forces militaires soient ramassées.

Sur le front, le corps auxiliaire polonais sera placé sous le commandement austro-hongrois.

Dès que la situation militaire le permettra, le corps auxiliaire polonais sera rendu à son but réel, qui est de constituer le cadre d'une armée polonaise.

Entre temps, le personnel nécessaire pour l'instruction et le recrutement et qui est composé en partie de sujets autrichiens, en partie de sujets polonais, restera dans le royaume de Pologne.

Vienne, 31 août.

(B. C. V.) — Les pourparlers des gouvernements allemand et austro-hongrois sur la constitution d'un gouvernement polonais sont à la veille d'aboutir, et il faut s'attendre à ce que la Pologne reçoive sous peu des institutions dont la réalisation fera de nouveau entrer ce pays au rang des Etats autonomes.

Le ministère autrichien

Vienne, 31 août.

(B. C. V.) — La *Gazette de Vienne* publie une lettre autographe du roi, nommant le gérant actuel du ministère de l'instruction, M. Cvilinski, ministre des cultes et de l'instruction publique ; le gérant actuel du ministère des chemins de fer, M. Banhans, ministre des chemins de fer ; le gérant actuel du ministère de la justice, M. Schauer, ministre de la justice ; le gérant actuel du ministère des travaux publics, M. Hofmann, ministre des travaux publics ; le gérant actuel du ministère des finances, M. Wimmer, ministre des finances ; le lieutenant-feldmaréchal Czapp, ministre de la défense nationale.

En outre, sont nommés : le professeur d'université baron Wieser, ministre du commerce ; le comte Silvatarouca, ministre de l'agriculture ; le gérant actuel du ministère du commerce, M. Mataja, le gérant actuel du ministère pour la Galicie M. Tvardovski, le chef de section à la présidence du conseil chevalier von Zolger et le membre du conseil suprême de la santé conseiller de cour Horbazevski, *ministre sans* portefeuille.

Le ministre Tvardovski conservera ses attributions antérieures ; M. Mataja sera chargé des travaux préparatoires pour la création d'un ministère de prévoyance sociale ; M. Horbazevski, des travaux préliminaires pour la création d'un ministère de l'hygiène publique. La tâche du ministre von Zolger consistera à s'occuper éventuellement de la préparation uniforme des affaires administratives en rapport avec la guerre relevant de l'activité de plusieurs ministères.

Vienne, 31 août.

(B. C. V.). — Dans le nouveau cabinet Seidler définitivement constitué, le ministre actuel de l'intérieur, Toggenburg, conserve son portefeuille.

La Chambre autrichienne

Vienne, 31 août.

B. C. V. — Le président du conseil, M. von Seidler, a déclaré à une délégation de députés agrariens de tous les partis que la Chambre des députés se réunira le 18 septembre, en séance plénière.

Un avion allemand en Hollande

Amsterdam, 31 août.

Havas. — Suivant le *Telegraaf*, au cours d'un essai, un avion allemand a atterri, mercredi, en territoire hollandais. Les deux occupants seront probablement internés.

En Grèce

Athènes, 31 août.

Havas. — La Chambre a autorisé des poursuites contre M. Roufos, député de Patras.

Préfet destitué

Turin, 31 août.

A la suite des scènes tumultueuses provoquées par le manque de farine, le préfet de Turin, M. Verdinois, a été destitué, et remplacé par M. Taddei, préfet d'Ancône.

Le généralissime russe et les Ukrainiens

Kiev, 25 août.

M. Simon Petliura, sous-secrétaire d'Etat ukrainien pour les affaires militaires, vient de rentrer du front où il a eu une entrevue avec le généralissime Korniloff. Ce dernier a affirmé qu'il n'y avait aucun danger d'invasion pour Kiev et qu'il espérait que les gouvernants ukrainiens useraient de toute leur influence pour rassurer la population de derrière le front, pour la convaincre de ne pas s'enfuir.

Finances américaines

Washington, 31 août.

(Havas.) — La commission des finances du Sénat a proposé, le 29 août, d'élever l'impôt sur les bénéfices de guerre à 33 %, au lieu de 26 %, ce qui portera le rendement de cet impôt à 1 milliard 60 millions de dollars, au lieu de 562 millions.

L'Amérique et les neutres

Washington, 31 août.

(Havas.) — M. Wilson lance une proclamation disant que l'obtention préalable d'un permis est nécessaire pour toute exportation destinée aux pays neutres d'Europe.

Le gouvernement a donné à entendre aux représentants des puissances neutres que les Etats-Unis veilleront à empêcher que des marchandises américaines ne remplacent indirectement celles que les neutres exportaient en Allemagne.

Incendie de forêts

Toulon, 31 août.

Havas. — Un incendie s'est déclaré, au bois de Caume. Sous la violence du vent, le feu s'est propagé aux forêts des communes de Sainte-Anne, Evenos, Beausset et des Signes. Malgré les secours, l'incendie continue. Deux cents hectares de bois ont été détruits jusqu'ici.

SUISSE

Au Département politique

Berne, 31 août.

En remplacement de M. Dunant, nommé ministre à Paris, M. le Dr Paravicini, de Bâle, conseiller de légation à Londres, a été nommé chef de la division des affaires étrangères au Département politique. Une nouvelle section est créée au Département politique fédéral. Elle s'occupera de questions d'internement et de la sauvegarde des intérêts étrangers confiés actuellement à la Suisse. M. de Pury, de Neuchâtel, adjoint à la division des affaires étrangères du Département politique, a été nommé chef de la nouvelle section.

Les bois suisses en France et en Italie

Paris, 31 août.

(Havas.) — La conférence des délégués suisses, français et italiens, a commencé ses séances mardi, sous la présidence du secrétaire d'Etat au blocus.

Hier soir, a été adoptée et signée la convention concernant l'importation des bois suisses en France et en Italie : Ces bois seront répartis entre les deux pays alliés par des délégués agissant en commun, suivant une convention dont les termes *seront arrêtés en principe entre les deux* alliés.

Notre politique de blocus s'oriente donc vers des tractations qui assureront au ravitaillement français et allié le plus possible des exportations neutres allant jusqu'ici aux empires centraux.

Les désordres de Genève

Genève, 31 août.

Les manifestations ont continué tard dans la soirée. En différents endroits, de violentes collisions se sont produites entre la gendarmerie et les manifestants. De nombreux agents ont été blessés. Au total, 70 arrestations ont été opérées, parmi lesquelles celle d'une dizaine d'étrangers.

Calendrier

SAMEDI 1er SEPTEMBRE

Sainte VÉRÈNE, vierge et martyre
compagne des soldats
de la Légion thébéenne

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 31 août
Technicum de Fribourg

BAROMÈTRE

THERMOMÈTRE C.

Août	25	26	27	28	29	30	31	Août
8 h. m.	13	14	12	15	13	13	13	8 h. m.
1 h. s.	18	19	16	21	16	17	18	1 h. s.
8 h. s.	16	18	16	16	14	12		8 h. s.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 31 août, midi.

Nuageux avec vent du sud-ouest. Température peu changée. Pas de pluie notable.

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

Monsieur Jean Schaller et famille remercient sincèrement toutes les personnes pour les marques de sympathie témoignées à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

Transports funèbres

à destination de tous pays

A. MURITH

Fribourg

Magasins et bureaux } Rue de l'Université et Rue du Lycée

TÉLÉPHONE 369

Couronnes mortuaires. - Articles funéraires

Cierges, etc.

Siège social : GENÈVE

F. BLŒCHLINGER, représent.

Rue du Lycée, 3

Prêtre alsacien

45 ans, ancien professeur et directeur d'institution, rentrant de captivité, **demande situation.** Ecrire **STAVIA, Estavayer-le-Lac.** 4375

UN JEUNE HOMME

désire entrer dans **une grande laiterie.** Gages selon entente. S'adresser : *N° 239, rue de Morat*, **Fribourg.** 4382

On demande tout de suite

une fille

connaissant la cuisine et un peu la couture, pour faire tout le service d'un petit ménage soigné. Bonnes références exigées.

S'adresser à **Mlle de Gottrau,** *Grand'Fontaine, 13*, **Fribourg.**

Demoiselle

sténo-dactylographe diplômée, parlant français et allemand, connaissant les travaux de bureau en général, **demande place** dans bureau ou magasin. 4389

S'adresser sous P 4395 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

On demande à louer

pour le 1er janvier, à la campagne, une

AUBERGE

avec un peu de terre. 4377-1022

S'adresser sous P 4382 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Pour économiser les souliers

Si vous avez des habits de draps, démodés ou en partie usés, décousez-les et envoyez les morceaux au soussigné, qui les transformera en de jolis chaussons, durables et pratiques pour l'école, l'atelier ou la chambre. Se font dans toutes les grandeurs. Indiquer le N° ou la longueur du pied nu en cm. 150 à 400 gr. de drap. Prix : 90 cent. à 1 fr. 20 par paire, suivant grandeur.

Se recommande : **Paul Menoud, Neyruz.** 4383-1023

Papiers peints

Immense choix. Très bon marché chez F. BOPP, *Ameublement, rue du Tir. 8.* **Fribourg.**

Joli appartement

4 chambres, cuisine, cave, galetas, chambre de bain, gaz, électr., 2 balcons, à **remettre** tout de suite ou pour le 25 juillet, pour cause de départ. — **Rue Grimoux, 8, 3me étage.**

A LOUER

sur la route de la Glâne, appartements avec jardins cultivés.

S'adr. : **rue du Temple, 15.**

Même adresse, grande salle.

LUXUR

donne une chevelure longue et superbe

Ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle

enlève les pellicules

Il n'en coûte que **Fr. 1.25** pour être convaincu.

Adresser les commandes à **M. Alfred CHOLLET-MOULLET, à Riaz.** 3719

Un dentiste écrit : « J'atteste volontiers que la

POUDRE NOIRE

rend les dents d'une **blancheur éblouissante** et qu'elle assainit la bouche. » — Se fabrique chez : **Dr méd. G. PREISWERCK, Yverdon.** — Dépôt general : Union Romande et Amann, **Lausanne.** 460

TABAC fort et mi-fort, coupe fine, qual. tout à fait supérieure, 100 gram. franco contre envoi 1 fr. 20 ou 1.40 en timbres. — **Em. Cattin, Case, Aarau.** 4492

Dr FAVEZ

médecin-dentiste

FRIBOURG

a transféré son

CABINET DENTAIRE

38, Place de la Gare, 38

BATIMENT de la Belle Jardinière

Dans un hôtel de la Gruyère

ON DEMANDE

une femme

d'un certain âge, pour des travaux de cuisine. Bonnes références exigées. 4359

S'adresser sous P 1544 B à *Publicitas S. A., Bulle.*

On demande une fille

ayant certificats de bonne conduite, dans un bureau de Poste, pour faire les distributions et aider au ménage. 4301

S'adresser sous P 4310 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Importante entreprise de travaux publics en Savoie

embaucherait de **bons maçons, manœuvres et terrassiers.** Forts salaires.

Offres sous chiffres A 4764 X, *Publicitas S. A., Genève.*

TAILLEUR

On désire placer un jeune garçon dans une maison catholique de langue française pour terminer son apprentissage.

Adr. les offres avec prix de pension, condition sous P 4351 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Demoiselle distinguée, avec certificat d'écoles supérieures,

S'OFFRE

comme **maîtresse de langue italienne** dans un institut ou pensionnat de demoiselles de la Suisse française. Prétentions modestes. 4337

Offres à **Case postale 1206, Bellinzona.**

FERMIER

muni du bétail et chédail **demande à louer,** pour Carnaval 1918, un **domaine** de 30 à 70 poses.

Offres sous P 4332 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

A LOUER

2 belles chambres non meublées. S'adr. **Place de la Gare, 38, IIIme, à droite.** 4332

Fabr. Fourneaux Sursee

Offre les meilleurs POÊLES, POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES

Catalogue Gratuit!

Succ. Berne

Monbijoustr. 6

Fruits du Valais

	4 kg.	9 kg.	18 kg.
Poids net			
Pruneaux	4.—	7.50	15.—
Raisins	7.—		
Tomates	4.—	7.50	15.—
Myrtilles	6.50	tout franco.	

Dondainaz, Charrat (Valais)

VOLAILLES

pour la ponte les meilleures les moins chères

Prix courant gratis

MOULAN, Fribourg.

Belles prunes bleues

Caisse de 5 kg. fr. 4.25 franco.

Belles pommes douces

Corbeille de 10 kg. fr. 4.50 fco.

Morganti & Cie, Lugano.

Bois de chauffage

Bois de chauffage, moules et fagots, hêtre et sapin, coenneaux et lignures

sont achetés

aux plus hauts prix par le soussigné. P 3759 F 3797

Faire offres avec indication quantité, rendus à Fribourg ou sur wagon ou à port de camion-automobile. **P. GENDRE,**

4, Grand'Rue, 1er étage,

Fribourg.

ANTIQUITÉS

Les personnes qui ont à **vendre des vieux meubles, cadres, peintures, gravures, porcelaine, bibelots,** etc., sont invitées à faire parvenir leur adresse à **E. Peytrequin,** *rue Haldimand, 18,* **à Lausanne,** lequel sera à **Fribourg, samedi 1er septembre.** 4347

Meubles d'occasion

Vous trouverez toujours un grand choix de meubles d'occasion, **Grand'Rue, 54.**

POUR TROUVER

UN

Complet - Pardessus - Ulster

D'UNE

Coupe élégante

Dernière nouveauté

A qualité égale, toujours meilleur marché

Adressez-vous chez

KRÖNER-NAPHTALY

24, Rue de Romont **FRIBOURG** Rue de Romont, 24

☛ **Nos achats importants, faits en temps voulu, dans de bonnes conditions, nous permettent d'offrir comme autrefois le plus grand choix sur place et le plus avantageux.**

Avis au public

Nous référant aux diverses circulaires émanant du PERSONNEL CARTONNIER DE FRIBOURG, nous avisons le public que nous avons offert au syndicat des relieurs une entrée en pourparlers avec notre personnel pour discuter les augmentations de salaire. Par contre, nous avons refusé d'entrer en discussion avec le SYNDICAT DES RELIEURS, SECTION DE FRIBOURG, le métier de relieur n'ayant rien de commun avec notre branche et le personnel d'aucun établissement de cartonnage de toute la Suisse ne faisant partie dudit syndicat.

Une partie de nos ouvriers et ouvrières ont refusé, par l'entremise du syndicat mentionné, une entrevue avec la direction, qui s'était déclarée d'accord pour une revision des salaires.

TOUS nos OUVRIERS-CARTONNIERS et une GRANDE PARTIE de nos OUVRIÈRES se sont déclarés d'accord de continuer le travail. 5 MANŒUVRES, ayant une paie moyenne de 58 cent. par heure et un COUPEUR MINEUR avec une paie de 50 cent. à l'heure, de concert avec une partie de nos ouvrières, ont seuls donné leur congé, qui a été accepté.

Fabrique de cartonnages, à Fribourg, S. A., Neuveville.

Demain samedi

1er septembre, à l'Hôtel de l'Autruche, chambre N° 5, de 10 h. à 3 h., j'achèterai et payerai, comme toujours, bon prix pour les déchets d'or, d'argent, et de platine, **vieux dentiers,** ainsi que pour toutes dents hors d'usage.

Mme De-Keyser, acheteuse autorisée. 4381

On demande, dans une auberge de campagne, pour la bénichon

un accordéon

si possible avec accompagnement.

A la même adresse **on demande une personne** connaissant un peu le service du café et du ménage. **On demande aussi 2 sommelières** pour la bénichon. 4379

S'adr. sous P 4384 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Fruits du Valais

Pruneaux 7 fr. les 11 kg. ¼ net

Tomates 6 fr. les 9 kg. net

Har. vins 9 fr. les 8 kg. net

Franco. 4388

Emile FELLEY, Saxon.

Je demande à acheter ou à louer un ou deux

chiens courants

absolument bons pour courir le lièvre et le renard; désire les essayer. 4385

Jules Brunner, *Hôtel Schönbühl,* **Aeschi,** près Spiez.

CAFÉ

meublé **à vendre ou à louer** pour tout de suite, ou date à convenir. Facilités de payement.

Café Meauborget, **Mondon.**

Mûres fraîches

10 kg. fr. 7.50; 5 kg. fr. 4.— franco par poste. 4338

S. Marioni, Claro (Tessin).

CHAPELLERIE

Sauser-Reichlen

21, Rue de Romont, FRIBOURG

Choix immense de chapeaux de feutre et lapin (extra léger), casquettes sport et fantaisie aux **ANCIENS PRIX**

Pour la saison d'automne vient d'arriver le plus beau choix en nouveautés

COLS — CRAVATES — GANTS — CANNES PARAPLUIES

POMMES DE TERRE

On achètera de nouveau des pommes de terre, **mardi matin, 4 septembre, à Fribourg; après-midi, à Guin; mercredi matin, à Schmitten et jeudi matin, à Flamatt,** au prix de **15 fr.** les 100 kg. P 4313 F 4384-1024

Se recommande,

J. SCHNEUWLY, Wünnewil.

L'administration soussignée vendra aux enchères, **le mardi 4 septembre, à 10 heures du matin,** au Dépôt de remontes, à Berne

un certain nombre de chevaux réformés de cavalerie

Les prix se paient comptant. P 6670 Y 4386

Dépôt fédéral de remontes de cavalerie, BERNE.

Fabrique d'engrais chimique de Fribourg

Le coupon N° 16 pour l'exercice 1916-17 est payable **dès ce jour par Fr. 25.— à la Banque Populaire Suisse, à Fribourg,** ou chez **MM. Morel, Chavannes, Günther & Cie,** banquiers, **à Lausanne, ou à notre caisse.**

Fribourg, le 28 août 1917. P 4358 F 4360

LA DIRECTION.

Recommandation

Le soussigné avise le public qu'il s'est établi pour son compte comme

COUVREUR

Se recommande :

Simon Poffet, *couvreur,* **Vallée du Gottéron.** 4352

Comptoir philatélique fribourgeois

63, Rue de Lausanne, 63

Timbres-poste et albums pour collections. — Albums spéciaux pour les timbres de guerre.

Achat — Vente — Echange

Belle chevelure

ENGADINA guérit

la chute des cheveux et les pellicules. Barbe et cheveux poussent en peu de jours.

Envoi contre remboursement.

Grand flacon, Fr. 3.50 | Discrétion

Petit » » 1.75

Engadina, 2, Lugano (gare).

On demande à acheter

20 SOURIS BLANCHES

Offres avec prix à **Otto Knüss,** *Bureau du train,* **à Chêtres.**

Nervosan

Remède diététique, fortifiant, recommandé spécialement contre l'épuisement et la *faiblesse des nerfs.*

Prix : 3 fr. 50 et 5 fr. Dans toutes les pharmacies. 686

SUCRE

Qui me céderait une petite quantité de **sucre ?** Conditions de paiement larges. 4363-1017

Adresser offres sous **Confiture,** *Poste restante,* **Vevey-Plan.**

TRAITÉ

DE

La vraie dévotion

A LA

Sainte Vierge

PAR LE

B. Louis-Marie Grignon de Montfort

Nouvelle édition entièrement conforme à l'original.

Recommandé par Sa Sainteté Pie X, avec Bénédiction apostolique à tous ceux qui liront ce traité.

Prix : **90 cent.**

Librairie catholique

130, Place Saint-Nicolas

FRIBOURG

Dr H. Raaflaub

Ancien **médecin-assistant** au département chirurgical de l'hôpital cantonal de St-Gall

Médecin en chef : **M. le Dr Feurer**

ancien **1er médecin-assistant** à la clinique de l'Université de Berne,

Directeur : **M. le prof. Dr Lüscher**

et à la clinique de l'Université de Halle a. S.

Directeur : **M. le prof. Dr Denker**

s'est fixé

A BERNE

en qualité de

Spécialiste

pour

maladies

des

oreilles, du nez et du cou

CONSULTATIONS tous les jours (dimanche excepté)

10-12 h. avant midi et

2-4 h. après midi.

Bundesgasse, 20 (angle Christoffelgasse-Bundesgasse). Téléphone 26.65.

Galeries J.-L. Reichler

4, RUE DU LION D'OR, LAUSANNE

Achat et vente tableaux anciens et gravures. Spécialité vues, costumes suisses, sujets français et anglais.

Vieux cadres sculptés ou avec dorure ancienne, toutes dimensions achetés hauts prix. Petits meubles de style recherchés également.

Banque A. Martin & Cie S. A. Genève

Boulev. Georges-Favon, 13 — Fondée en 1871

La plus ancienne maison suisse s'occupant de la branche des

— Valeurs à lots —

ACHAT et VENTE

aux meilleures conditions. Ne traitez aucune affaire sans nous avoir interrogés. Demandez au plus vite nos

Prospectus

très intéressants. Nous y ajoutons, gratuitement, le dernier numéro paru de la

Quinzaine Financière

publiant les listes des tirages, des renseignements financiers, une cote détaillée des Valeurs à lots, etc., etc.

GRAND CHOIX

d'excellents titres, bien garantis, offrant des gros lots jusqu'à

Fr. 500,000

et dont le remboursement minimum atteint parfois plus de

200 %

du prix actuel. Perspectives de plus-value et belles chances de gains dans

2 à 6 tirages

annuels, s'effectuant à des dates irrévocables

Avis aux possesseurs de Valeurs à lots. N'oubliez pas de faire vérifier vos titres et achetez sans tarder notre Calendrier des Valeurs à lots qui donne des renseignements utiles et consciencieux. **Prix : 1 fr.**

La Fédération des Scieries de la Suisse romande

demande pour son bureau permanent, un **gérant** ayant de bonnes connaissances dans la partie.

Adresser offres avec références et prétentions à **M. Ed. Bugnon, La Sallaz** sur Lausanne, *président,* qui renseignera sur les conditions d'engagement. 4350

Connaissance des deux langues exigée.

Ameublement - Trousseaux complets

Th. STRUB

Rue du Père Girard, 10

vis-à-vis de l'Orphelinat, FRIBOURG

Toujours un grand choix prêt à livrer

Chambres à coucher. — Salles à manger

Tous les meubles

en détail à des prix très avantageux.

☛ DEMANDEZ LE CATALOGUE ILLUSTRÉ ☚

Grande vente de mobilier

L'office des poursuites de la Sarine vendra au plus offrant, le **lundi 3 septembre** (jour de la foire), à 2 h. de l'après-midi, à la salle des ventes (Maison judiciaire), à Fribourg, une grande quantité de mobilier : lits complets, ameublement de salon, meubles antiques, commodes antiques, toilettes, armoire à glace, bahuts, tables, piano, chaises, desserte, divan, bibliothèque, rideaux, paravent, grand tapis, garnitures de fenêtres, glaces, statues, meubles de jardin, fauteuils, chiffonnière, tableaux, etc., ainsi que 200 bouteilles vin bouché. 4335-1011

Parents catholiques qui voulez donner à vos fils, à côté d'une éducation religieuse, une bonne occasion de faire de hautes études, ou d'apprendre le commerce ou la vie commerciale pratique, placez-les au

Pensionnat de garçons et Ecole normale près St-Michel, à Zoug

Cours préparatoire pour Français et Italiens. **Entrée le 2 octobre 1917.** Renseignements et prospectus gratis et franco.

LA DIRECTION.